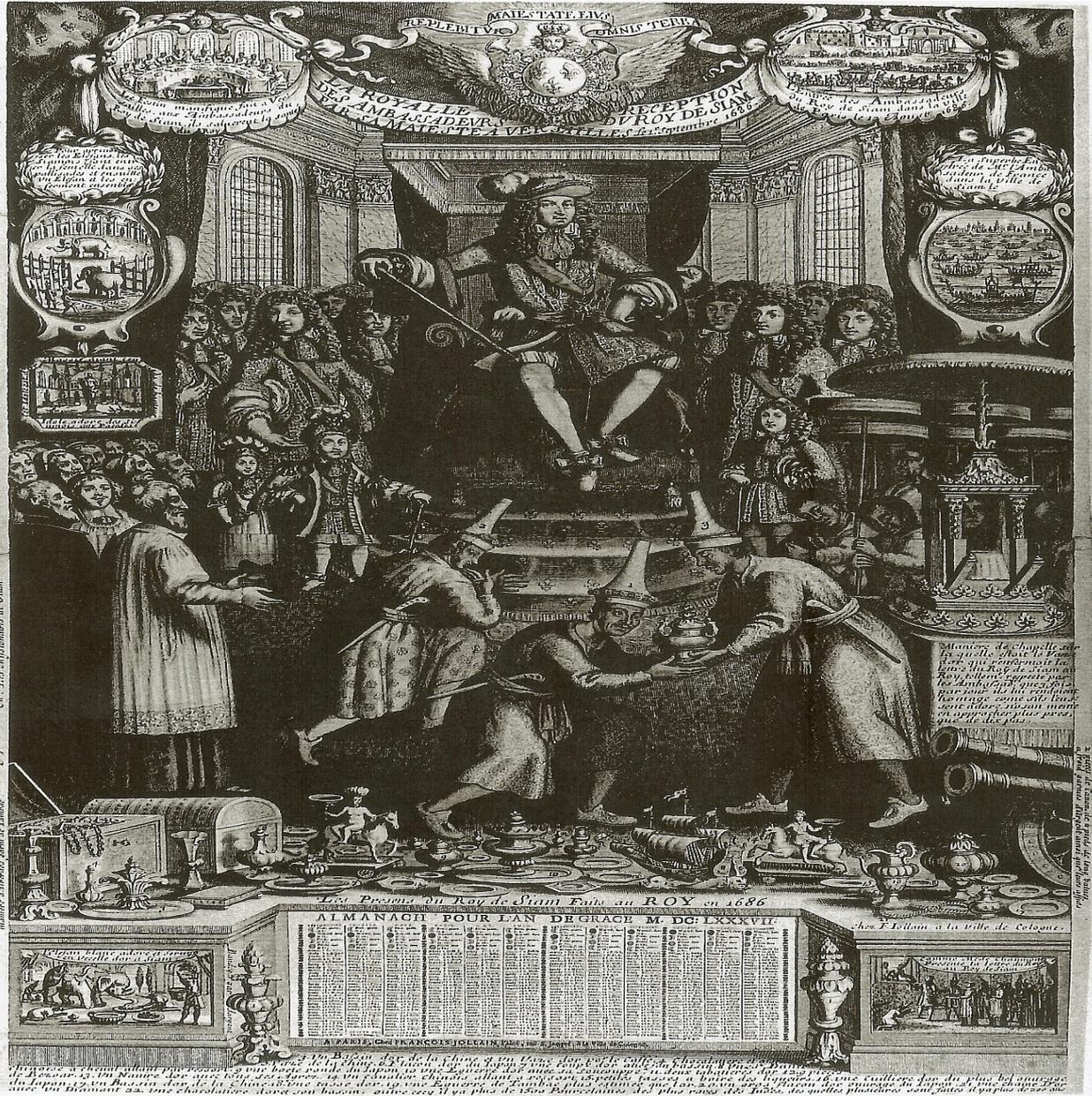


Khâgne Chartes B – année 2016-2017

Histoire moderne – Histoire médiévale



L'Ecole nationale des Chartes met chaque année à son concours B une épreuve écrite obligatoire portant sur l'histoire de la France moderne (dissertation ou commentaire, par tirage au sort), et une épreuve facultative à l'écrit d'histoire de la France médiévale (dissertation). En outre, les deux programmes correspondant donnent lieu chacun à une

[Texte]

interrogation orale d'admission.

Pour les sessions de 2017 et de 2018, le programme d'histoire de la France moderne est intitulé : « **La France et la guerre (1515-1815)** ».

Celui d'histoire de la France médiévale est formulé ainsi : « **Institutions, pouvoirs et politique en France, de la fin du X^e siècle à la fin du règne de Louis XI** ».

Conçus comme larges et faciles à aborder du point de vue bibliographique, ces programmes se veulent formateurs en termes de démarche historique et enrichissant au plan de la culture générale. Ils sont souvent un reflet de la recherche historiographique récente.

On trouvera *infra* les textes de cadrage des deux programmes, fournis par la direction de l'Ecole des Chartes.

Lectures recommandées

Pour l'histoire moderne ou l'histoire médiévale comme pour les autres disciplines enseignées en khâgne Chartes, le rythme de travail est très dense, et certaines lectures sont indispensables. Mieux vaut donc commencer l'année reposé. Les trois semaines qui précèdent la rentrée sont cependant l'occasion de prendre contact avec les périodes au programme, afin de les baliser dans leurs grandes lignes et d'en mesurer les enjeux. En histoire de la France moderne, deux manuels qui ont fait leurs preuves, faciles à trouver, sont tout indiqués et doivent donner lieu à une mise en fiches succincte (inutile de se noyer dans les dates et les chiffres, c'est le mouvement de la pensée des auteurs qui compte) :

- **BOIS (Jean-Pierre), *Les guerres en Europe, 1492-1792* ; Paris, Belin, coll. « Sup », 2001.**

- **Tulard (Jean), *La France de la Révolution et de l'Empire*, rééd. Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2014.**

Il importe que les lectures couvrent l'intégralité de la période au programme, de façon à ne pas démarrer l'année sans un minimum de connaissances historiques de longue durée. **Les premiers travaux écrits, qui interviendront assez tôt dans l'année de khâgne, supposeront la lecture de ces deux manuels effectuée.**

En histoire médiévale, un manuel en particulier permet un bon survol de l'intégralité des six siècles d'histoire au programme et **doit être parcouru pour la rentrée** :

Gauvard (Cl.), *La France au Moyen Age du V^e au XV^e siècle*, 3^e éd. Paris, PUF, coll.

[Texte]

Quadrige, 2014 (les chapitres 1 à 5, hors programme, ne sont pas à lire : commencer au chapitre 6).

Pour les apprentissages méthodiques, un ouvrage est recommandé pour les révisions à faire en vue des travaux sur table :

Durand (Stéphane), Wenzel (Eric), 100 fiches d'histoire moderne, Paris, Bréal, 2013. 978-2-7495-3239-4.

D'autres lectures, plus spécialisées, seront recommandées à la rentrée de septembre.

Dernier point : pour ceux qui seront de passage à Paris pendant les vacances d'été, une visite du Musée de l'Armée à l'Hôtel des Invalides paraît tout à fait opportune. Sont notamment à voir : le département moderne (de Louis XIV à Napoléon III, mais on peut arrêter la visite à Waterloo), le dôme des Invalides (tombeau de Napoléon), et l'extraordinaire musée des plans-reliefs (4^e étage de l'Hôtel des Invalides), unique en son genre en Europe.

Voir les deux sites web :

<http://www.musee-armee.fr/lhotel-des-invalides/lhotel-national-des-invalides.html>

<http://www.musee-armee.fr/lhotel-des-invalides/musee-des-plans-reliefs.html>

Bonnes vacances à tous.

Amaury CHAUOU

amaury.chauou@gmail.com

TEXTE DE CADRAGE

LA FRANCE ET LA GUERRE (1515-1815)

La question porte sur les guerres déclarées ou subies par la France, la mettant aux prises avec des ennemis extérieurs, les luttes civiles étant envisagées moins dans leurs causes que dans leur aspect militaire et dans la manière dont elles ont pu confluer avec des enjeux internationaux et des conflits extérieurs.

Seront donc à étudier les aspects suivants :

- Les buts de guerre et leur évolution, tant sur l'ensemble de la période que dans le temps plus court de chaque conflit ;

- La manière de terminer une guerre : négociations avec l'adversaire, relations avec les alliés, conditions de la paix imposées ou subies ;

- La place de la guerre dans l'État, qu'il s'agisse du caractère guerrier de celui-ci ou de son

[Texte]

organisation administrative et financière. Quel est le coût de la guerre ? Comment est-il supporté ?

- L'outil militaire de la France, terrestre et naval, sera envisagé dans sa constitution, son maniement, son entretien en le rapportant à la mobilisation des ressources du pays ;

- Les événements militaires majeurs de l'histoire de France et leurs acteurs ;

- L'évolution des manières de faire la guerre (stratégies, tactiques, matériels) et la part qu'y prirent les Français (y compris sur le plan théorique avec les écrits sur l'art militaire) ;

- La spécificité de la société militaire : recrutement, composition, hiérarchies, carrières, ouverture éventuelle à l'innovation, changements induits par la Révolution ;

- La place de la guerre dans la société française : représentations, adhésion ou refus, l'endurance et ses limites, les séquelles ;

La plus ou moins grande aptitude de la France à vaincre.

Seront donc notamment attendues des candidats :

- La maîtrise de la chronologie : guerres, batailles, traités ;

- La connaissance des données essentielles de la géographie militaire.

TEXTE DE CADRAGE

Institutions, pouvoirs et politique en France, de la fin du X^e siècle à la fin du règne de Louis XI

Les étudiants de la section B qui entrent à l'École des Chartres doivent comprendre, en leurs lignes directrices et dans leur évolution, les enjeux, structures et mécanismes que révèlent les documents auxquels ils seront confrontés au cours de leur scolarité. Le programme concerne en premier lieu les institutions relatives aux pouvoirs supérieurs (rois et princes) ; il englobe aussi les institutions seigneuriales et les institutions ecclésiastiques, sans oublier les institutions urbaines ni les institutions scolaires et universitaires. Une telle perspective implique une connaissance des principales évolutions historiques de la période considérée (il est difficile de comprendre les institutions urbaines en ignorant les lignes de force de l'histoire des villes du royaume, par exemple).

L'histoire politique est ici conçue comme une histoire de l'État et de ses rouages administratifs, ce qui n'exclut pas les hommes qui les servent (société politique, personnel politique) et les mentalités (idées politiques, propagande politique). Elle ne perdra pas de vue l'histoire événementielle, mais il n'est pas exigé ici une connaissance fine de la chronologie des périodes envisagées (le détail de la guerre de Cent Ans par exemple).

Ces aspects ne sont pas étroitement encadrés par des dates de règne des rois de France mais il est évident que sont ici concernées la période des Capétiens directs et celle des Capétiens Valois jusqu'à la mort de Louis XI.

[Texte]